Sans-papiers et esclavage domestique

04/02/2009 à 20h12

Les sans-papiers sont souvent de la main-d'oeuvre taillable et corvéable à merci. Une famille comparaît ainsi devant le tribunal correctionnel de Bobigny pour une affaire d'esclavage domestique. Les quatre frères et soeurs Bouaziz sont accusés d'avoir fait travailler deux femmes, Djamila et Amourdame, dont une «*sans-papiers*», au domicile de leur mère malade et âgée dans des conditions de travail et d'hébergement indignes.

> *«Comment une famille aussi respectable», au vu des nombreuses attestations produites au dossier, peut-elle avoir traité «comme des moins que rien» Djamila A, 49 ans, et Amourdame V., 54 ans,* ***rémunérées entre 500 et 1.200 euros par mois*** *sans être déclarées,* ***pour des tâches ménagères et une présence jour et nuit en semaine et certains week-ends****, s'est étonné le procureur, Anne Vincent.*
> *(ParisObs)*